



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS

Compte-rendu Assemblée Générale du 21 Février 2013

N. Réf. : 13.03.09/CV

L'an deux mille treize, le 21 Février à 20 heures 30, le Conseil Syndical du S.I.A.G.A. s'est réuni pour son Assemblée Générale en séance ordinaire, au SIAGA dans la salle de réunions du SIEGA à Pont-de-Beauvoisin (Isère), sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Louis MONIN-PICARD, Président.

Madame Françoise NEGRO a été élue secrétaire

Présents :

Daniel BATON et Françoise NEGRO (Aoste), Laurent BAILLY et Cyril GIRERD (Avressieux), René LADEVEZE (La Bauche), Pascal MARTIN et Philippe PIONCHON (Belmont-Tramonet), Nicolas GERBELOT-BARILLON et Yves BERTHIER (La Broidoire), Jean-Claude JULLIN (Chirens), Jean-Michel FERTIER (Corbel), Gérard BLONDON et Raymond VAGNON (Domessin), Michel DUMAZOT et Paul GLENAT (Entre-Deux-Guiers), Louis MONIN-PICARD (Massieu), Christian GIROUD et Christian MARCOZ (Merlas), Bernard BLONDIN (Miribel-les-Echelles), Christian MALJOURNAL et Claude RENAUD-GOUD (Pont-de-Beauvoisin 38), Isabelle LEGRAS (Pont-de-Beauvoisin 73), Mireille PELLETIER (Pressins), Bernard PELLISSIER (St-Albin-de-Vaulserre), Jean-Claude DESBOIS (Saint-Béron), Jean CATTANEO (St-Christophe-la-Grotte), Roger HERAUD et Jacques PICHON-MARTIN (St-Christophe-sur-Guiers), Robert EYRAUD (St-Franc), Michel BAVUZ (St-Genix-sur-Guiers), Patrice MORTREUIL (St-Geoire-en-Valdaine), Jean-François PILLAUD-TIRARD (Saint-Jean-d'Avelanne), Paul BUISSIERE et Jean-Pierre OCCELLI (St-Joseph-de-Rivière), Raymond FERRIEUX (St-Laurent-du-Pont), Alain FOREST et Michel REYNAUD (St-Martin-de-Vaulserre), Jacques RICHEL (St-Pierre-de-Genebroz), Denis BOUDET-MOLASSE et Marcel MOLLIER-SABET (St-Sulpice-des-Rivoires), Paul BERTHIER (Verel-de-Montbel), Lucien BERTET et Gérard BERTONNET (Voissant)

Excusés :

Marc BERTRAND et Dominique VUILLEROT (Attignat-Oncin), Franck DELPHIN (La Bauche), Gilbert DOS-SANTOS (Chirens), Jean SILLON (Corbel), Philippe COQUET et Daniel PEYSSONNERIE (Les Echelles), Anne LENFANT et Daniel PERRIN (Entremont-le-Veux), Christian STOLL (Massieu), Gilles PERIER-MUZET (Miribel-les-Echelles), Bruno GUILLOT-LIODIN et Bruno SAGE (Pommiers-la-Placette), Joseph BURFIN (Pont-de-Beauvoisin 73), Florent BERGER (Pressins), Frédéric DEBAUGE et Jean-Marc MURONI (Rochefort), André DUVERT et Christian ROSNOBLET (Romagnieu), Sébastien GEUGNOT (Saint-Albin-de-Vaulserre), Daniel BARRAL (Saint-Béron), Alain AMALLER et Laurent GIRAUD (Saint-Bueil), Eric GRUBY (Saint-Christophe-la-Grotte), Monique DERUDDER (St-Franc), Daniel POLAUD (St-Genix-sur-Guiers), Christian GAILLARD (Saint-Geoire-en-Valdaine), Denis GAILLOT-DREVON (Saint-Jean-d'Avelanne), Estelle MISERY et Edouard GENEVE (St-Julien-de-Ratz), Christophe RUELE (Saint-Laurent-du-Pont), Stéphane BAFFERT et Stéphane BRUN (St-Pierre-de-Chartreuse), Daniel MOLLARD et Roger BOITON (St-Pierre-d'Entremont 38), Jean-François GIROUD et Xavier DELAPORTE (St-Pierre-d'Entremont 73), Jean-Michel JUGLARET (St-Pierre-de-Genebroz), Alain MARTINETTO et Jean MOLINA (Velanne), Jean-François VOLOSSUK (Verel-de-Montbel).

Etaient également présents :

- Chantal BOUVIER, Adjointe administrative
- Didier GIRARD, Technicien de rivière.
- Cécile VILLATTE, Directrice / Chargée de mission contrat de bassin
- Janis VUARAND, Animatrice pédagogique
- Thibaud WYON Chargé de mission Géomorphologique ZH Foncier

Le quorum étant atteint le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

M. MONIN-PICARD remercie l'ensemble des délégués de leur présence malgré le temps incertain, fait part des excusés notamment celles de deux membre du bureau : Anne LENFANT (décès d'un membre de sa famille) et Philippe COQUET (grippe).

Il présente ensuite Thibaud WYON qui a été embauché le 2 janvier 2013 en qualité de Chargé de mission Géomorphologique ZH Foncier.

Thibaud WYON indique qu'il vient notamment de travailler pendant 3 ans sur un projet de Contrat Territorial Milieux Aquatiques du bassin versant de la Sioule, affluent de l'Allier.

Monsieur MONIN-PICARD présente l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'AG du 03/12/12
- Débat d'Orientation Budgétaire au BP 2013
- Demande de St Joseph pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet d'aménagement du Chorolant
- Etat d'avancement et mise en œuvre des actions du contrat de bassin

- Comptes rendus des réunions du bureau
- Divers

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 DECEMBRE 2012

Monsieur Louis MONIN-PICARD demande s'il y a des observations, remarques, questions sur le procès-verbal de la dernière assemblée générale du syndicat.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 3 Décembre 2012.

EXERCICE 2013 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rappel : un débat d'orientation budgétaire doit être organisé au sein du conseil syndical dans un délai de 2 mois maximum précédant l'examen du budget. Ce débat doit être l'occasion de présenter à l'ensemble des conseillers syndicaux des données synthétiques sur la situation financière du syndicat et ce afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget primitif.

NB : bien que la tenue d'un tel débat soit prescrite par la loi (art L.2312-1 et suivants du CGCT) ce dernier n'est pas sanctionné par un vote.

Rappels sur la présentation d'un budget :

Un budget se décompose en :

- Une section de fonctionnement

Elle comprend les dépenses courantes : frais de personnel, frais de gestion (fournitures, entretien courant...), frais financiers (notamment intérêts des prêts), autres charges de gestion courante, amortissements, provisions

En recettes, cette section comprend essentiellement les dotations et participations. (NB : pour les communes, il s'agit surtout des recettes fiscales et dotations globales)

- Une section d'investissement

Elle a trait au patrimoine du syndicat. Ainsi, pour réaliser des dépenses d'investissement, la collectivité peut les financer en obtenant des subventions qui couvriront pour partie ces dépenses, en recourant à l'emprunt (mais ceci augmente l'endettement et les frais financiers), en ayant recours à l'autofinancement.

La situation financière du SIAGA :

- Elle est globalement saine, le syndicat n'est pas endetté ...
- Les seules recettes (excepté les subventions pour des opérations précises) proviennent des contributions des communes membres ce qui nous incite à gérer au plus près nos dépenses et à établir des programmes de travaux pluri-annuels (comme dans le cadre d'un contrat d'objectif ou d'un contrat de rivière) afin de lisser ces contributions sur plusieurs années.
- L'exercice 2013 verra le démarrage des actions du contrat de bassin

NB : n'est pas inscrit l'ensemble des missions d'animations réalisées en interne (financées par les postes) telles que suivi et mise en œuvre du contrat, animation de groupes de travail (zones humides, ressource en eau...), animations pédagogiques, animation de la politique foncière,...

Le Débat d'Orientation Budgétaire :

Pour la section de **fonctionnement**, il est proposé d'inscrire les dépenses et recettes suivantes.

DEPENSES	RECETTES
Charges de gestion courante + Frais de personnel (5 postes) + indemnités des élus	subventions liées aux postes (solde 2012 + 1 ^{ers} acomptes 2013)
Dépenses liées aux actions du contrat de bassin : <ul style="list-style-type: none"> • étude connaissance rejets (A-2-3) • étude EBF + état des lieux foncier (B1-1-1) • animation technique et foncière (B1-1-2) • Gestion ripisylve (+ renouées + prélèvements peupliers) : <ul style="list-style-type: none"> - programme 2012/13 - programme 2013/14 (en partie) - DIG ripisylve • Plan de gestion plages de dépôt + DL/e (B2-2-2) • Détermination des débits minimum biologique de priorité 1 (B3-1-1) • Actions de communication : site internet, matériel animation, journal, plaquettes, animateurs extérieurs • Complément étude géomorphologique (C-3-2) • Observatoire des BV de Chartreuse (C-3-3) • Etat initial qualité des cours d'eau (C-3-4) • Enquête notoriété : état initial (C-3-5) 	Subventions correspondantes
Etude « Délimitation ressource majeure : Alluvions du Guiers-Herretang	Subvention AE (80% du TTC)
amortissements (charge importante pour le SIAGA qui vient également en recette d'investissement	Quote-part des subventions transférables (amortissement des subventions)
	participations communales + CCLA
	report de l'excédent antérieur

Concernant les participations communales, Monsieur MONIN-PICARD attire l'attention des délégués sur le fait que le besoin de financement prévisionnel du SIAGA pour assurer les actions inscrites au contrat de bassin avait été calculé à 340 000 €/an (cf. conseil syndical du 29/09/11).

En raison de la conjoncture économique, il a été proposé pour l'exercice 2012 de ne pas solliciter les communes sur ce montant. Le montant des participations communales 2012 s'est élevé à 290 000 €.

Pour 2013 et pour les mêmes raisons, il est proposé de ne pas augmenter les participations communales ou a minima une augmentation liée au coût de la vie avec un maximum de 2%.

Au moment de la confection du budget nous pourrons caler le montant exact des participations 2013.

Pour la section d'**investissement**, il est proposé d'inscrire les dépenses et recettes suivantes.

DEPENSES	RECETTES
Acquisition / renouvellement de matériel	Solde subvention AE /investissement sur les postes
dépenses liées aux actions déjà engagées : <ul style="list-style-type: none"> • espace scénographique Guiers (solde) 	Subventions correspondantes (soldes)
Travaux d'investissement liés à la ripisylve	Subventions
Actions du CR : <ul style="list-style-type: none"> • acquisition foncière (B1-1-2) • investigations préalables aux projets de restauration morpho-écologiques : (St Laurent du Pont B1-1-3; St Genix B1-1-8 ; Ainan B1-1-9) • travaux Corderie (B1-1-5) • restauration continuité écologique (B1-1-12) 	Subventions correspondantes
	report de l'excédent antérieur
Quote-part des subventions transférables (amortissement des subventions)	Amortissements (des dépenses d'investissement)

Monsieur MONIN-PICARD précise qu'en ce qui concerne l'acquisition du matériel, notamment l'achat des véhicules et divers investissements informatiques, ces achats ont été anticipés sur la fin de l'exercice 2012 afin de récupérer la TVA dès 2013.

Débat :

Paul GLENAT demande des précisions sur les travaux de la Corderie. Didier GIRARD explique qu'il s'agit d'une action complémentaire aux travaux de 2005 consistant en un réaménagement des terrasses alluviales sur les deux berges ainsi que la reprise d'érosions notamment au niveau de la « résidence Béatrice ». Il précise également que ce site fait l'objet d'une surveillance régulière de la part du SIAGA.

Une visite sur le secteur de la confluence à Entre-deux-Guiers sera organisée avec Didier GIRARD.

Monsieur Jacques PICHON-MARTIN précise d'ailleurs que la commission Travaux suit rigoureusement, en réunion de bureau ou sur terrain, les projets de travaux inscrits dans le contrat de bassin ou des travaux d'urgence comme par exemple le cas de la digue des Autrichiens à Aoste.

DEMANDE D'ASSISTANCE TECHNIQUE COMMUNE DE SAINT-JOSEPH-DE-RIVIERE

La commune de St Joseph de Rivière a sollicité le SIAGA pour une assistance technique et administrative dans le cadre du projet d'aménagement du Chorolant. Cette mission consisterait pour le SIAGA à apporter une assistance à la commune de St Joseph de Rivière, maître d'ouvrage de ce projet d'aménagement, lors de la réalisation des pièces réglementaires par le maître d'œuvre (dossier loi sur l'eau, étude d'impact), le suivi de la procédure administrative de DIG prévue en 2013 et le suivi du chantier prévu en 2014.

Louis MONIN-PICARD explique que lors de sa séance du 04/02/13, le bureau syndical propose d'émettre un avis favorable à cette demande et de solliciter une participation financière sur la base d'un montant forfaitaire de 2 000 € TTC.

Monsieur Louis MONIN-PICARD propose à l'Assemblée :

➤ **l'acceptation de cette demande d'assistance technique de la commune de Saint Joseph de Rivière avec une participation financière de la commune d'un montant de 2 000 €**

➤ **l'autorisation au Président pour signer les pièces relatives à ce dossier**

MM. OCCELLI et BUISSIERE ne prennent pas part au vote.

Ce vote est accepté à l'unanimité.

ETAT D'AVANCEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU CONTRAT DE BASSIN

GESTION DE LA RIPISYLVE

Didier GIRARD liste les nouveaux cours d'eau inscrits au programme de gestion de la ripisylve dans le cadre de contrat de bassin : ruisseaux de Beauchiffray, des Carmes, d'Aigue-noire, de Putarel, du Rieu et du Grenant, d'Aiguenoire, du Maillet, de l'Argenette et du Guindan soit 130 kilomètres de rivières.

En ce qui concerne le programme 2012/2013, les travaux sont en cours et le montant a été estimé à 169 000 € HT selon la répartition ci-dessous :

- Travaux d'entretien de la végétation et des ouvrages	:	72 000 €
- Travaux de restauration de la végétation	:	28 000 €
- Travaux de lutte contre les plantes invasives	:	43 000 €
- Travaux de revégétalisation	:	20 000 €
- Préservation du peuplier noir	:	6 000 €

Pour la Renouée du Japon, plusieurs opérations sont prévues :

- arrachage précoce, éradications (découpage, concassage, bâchage des terres infectées, replantation)
- parcours annuel en vue de l'élimination des nouveaux rhizomes

Pour la sauvegarde du peuplier noir dont les espèces sont en voie de disparition en France, l'objectif est de retrouver à terme une population de grands peupliers. Les actions prévues sont :

- le prélèvement des boutures et mise en élevage (déjà effectué début 2012 par l'INRA)
- la création d'une pépinière
- la plantation

En ce qui concerne la digue des Autrichiens à Aoste, suite à l'arrêté de péril de Monsieur le Maire d'Aoste, l'opération a consisté à consolider la digue qui s'était effondrée afin de protéger environ 400 habitations situées derrière cette digue. Les travaux ont été effectués très rapidement en urgence (appel de la commune le mercredi 12 décembre 2012 après-midi – fin des travaux réalisés par les entreprises GIROUD-GARAMPON et GUILLAUD le vendredi 14 décembre 2012). Sur cette action, Monsieur MONIN-PICARD remercie Messieurs Michel BAVUZ, Jacques PICHON-MARTIN et Didier GIRARD pour leur diligence et informe que Monsieur le Maire d'Aoste a apprécié l'aide et les travaux du SIAGA.

ACTIONS D'INFORMATION

Monsieur Gérard BLONDON remercie les membres de la commission Communication qui a effectué un gros travail. Il est nécessaire que l'on s'identifie tous par rapport au bassin versant du Guiers qui ne présente pas la même image selon les secteurs.

Janis VUARAND présente les différentes actions d'information :

- **Enquête de notoriété**

Cette action a pour objectif d'établir un état des lieux de la connaissance des publics sur la gestion des milieux aquatiques et sur le SIAGA. Le travail consiste à établir un questionnaire et une méthodologie d'enquêtes. Une fois cette première phase terminée, les enquêtes seront réalisées (fin mars/début avril) puis analysées. Pour cette action d'un montant de 4 830 € HT financé à 80 %, le prestataire choisi est Sylvaine LAMARCHE.

Nb : Le questionnaire et la méthodologie seront reconduits pour le bilan intermédiaire et le bilan final du contrat de bassin.

- **Charte graphique + site internet**

Cette action a pour objectif de disposer d'un outil de communication et de sensibilisation fonctionnel et dynamique. La prestation consiste à réaliser dans un premier temps une nouvelle charte graphique puis la refonte totale du site internet. Cette action a été estimée à 24 000 € HT avec un financement à 80 %. Le choix du prestataire est en cours.

- **Journal – plaquettes**

Pour ces deux supports d'information, les dossiers sont en cours. La parution du prochain journal est prévue au printemps 2013 et celle de la prochaine plaquette est prévue à l'été 2013. Ces supports seront également financés à 80 %.

- **Animations scolaires**

Du fait de l'arrivée au SIAGA de Janis VUARAND en fin d'année 2012, il a été proposé un programme allégé de deux demi-journées pour l'année scolaire 2012/2013 (à ce jour, 9 classes du primaire et 2 classes de lycée sont inscrites).

Pour l'année scolaire 2013/2014, le programme sera réalisé sur trois demi-journées. La construction des animations est en cours avec les inspecteurs d'académie. Des animations seront également possibles dans l'espace scénographique Guiers aux Echelles.

ESPACE SCENOGRAPHIQUE

Cécile VILLATTE présente des photographies de l'espace scénographique qui a été installé en fin d'année 2012.

ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT

Thibaud WYON définit l'espace de bon fonctionnement (=EBF) comme « espace nécessaire au cours d'eau pour assurer toutes ses fonctionnalités ».

Il présente la méthodologie mise en place pour cartographier cet espace.

L'EBF est composé de 7 périmètres emboîtés :

- 1 - le lit mineur + ses annexes (lit et bras secondaires fréquemment en eau)
- 2 – l'espace de mobilité (espace balayé par les rivières au cours des siècles)
- 3 – les enjeux socio-économiques (zones urbaines ou d'activités, réseaux)
- 4 – les espaces alluviaux de bon fonctionnement (EAF - EABF - EABFR)
 - Espace Alluvial Fonctionnel : espace utilisé et accepté actuellement par les usagers de la rivière
 - Espace Alluvial de Bon Fonctionnement : espace à préserver ou à restaurer dans un objectif à long terme dans des délais supérieurs au contrat de bassin
 - Espace Alluvial de Bon Fonctionnement à Restaurer : portion de l'EABF pour laquelle on décide de travailler avec un objectif raisonnable et prioritaire dans le contrat de milieu
- 5 – le lit majeur (zones inondables historiques ou centennales)
- 6 – les périmètres d'alimentation (captage d'eau potable en nappe)
- 7 – les zones humides et forêts alluviales (interconnectées au cours d'eau)

Deux niveaux d'objectifs sont associés à ces espaces :

- **Maintien ou restauration de la dynamique naturelle** pour limiter les interventions (maîtrise des dépenses publiques) dans les espaces alluviaux de bon fonctionnement
- **S'assurer de la compatibilité des documents de planification et d'aménagement du territoire (SCOT, PLU, ZAC...) avec les enjeux de cet espace** dans l'espace de bon fonctionnement

COMPTE-RENDU DES REUNIONS DE BUREAU

SEANCE DU 15/01/13 (Dossier suivi par Anne LENFANT – Secrétaire de séance)

- Réflexions pour une réorganisation des commissions thématiques
- Divers
 - o Espace scénographique Guiers : visite du site
 - o Chorolant : demande de la commune de St Joseph pour une assistance à maîtrise d'ouvrage
 - o Enquête de notoriété : choix du prestataire
 - o Projet de classement des cours d'eau : un courrier a été adressé à la DREAL pour émettre un avis très réservé
 - o Acquisition parcelles DIVAT : signature vente le 15/01/13
 - o Réflexion sur la politique foncière du syndicat (rencontre avec la SAFER)
 - o Intervention d'urgence digue d'Aoste
 - o Erosion St Genix : visite à programmer
 - o Budget SIAGA

Aucune délibération n'a été prise.

SEANCE DU 04/02/13 (Dossier suivi par Raymond FERIEUX Secrétaire de séance) :

- Réunion préparatoire au conseil syndical du 21/02/13

Aucune délibération n'a été prise.

Divers

Monsieur Jacques PICHON-MARTIN rappelle que la commission Travaux doit se réunir le 3^{ème} vendredi de chaque mois avec visite sur le terrain.

**Le Président du SIAGA
Louis MONIN-PICARD**